



PROGRAMME DE FORMATION

- Intitulé officiel de la formation : Titre Professionnel Formateur professionnel d'adultes
- Validation prévue : Titre Professionnel
- Service de validation : DRIEETS
- Mode de validation : Epreuves ponctuelles
- Dates prévisionnelles des épreuves : selon le calendrier
- Horaires : Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h00 – 16h30

Bénéficiaire :

- Durée totale de l'action : 910h dont
- 0h de RAN à visée professionnelle
- 700h de formation technique
- 210h de stage en entreprise

CALENDRIER DE REALISATION

Dates de réalisation prévues : selon le calendrier

Congés : selon le calendrier

OBJECTIFS :

- ⊕ Préparer et présenter les participants aux épreuves du Titre Professionnel Formateur professionnel d'adultes et les doter des premières capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier visé.

PUBLIC VISE :

- ⊕ Salariés et demandeurs d'emploi au projet confirmé dans le métier de formateur pour adultes

PRE-REQUIS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Le stage s'adresse à des personnes ayant :

- le niveau BAC ou équivalent en formation générale
- une expertise métier d'au moins 3 ans
- un projet professionnel confirmé pour préparer un Titre Professionnel Formateur professionnel d'adultes
- une bonne maîtrise du français oral et écrit

CONDITIONS D'ADMISSION et MODALITES D'INSCRIPTION

- ⊕ Réussir l'entretien et les tests de sélection
- ⊕ Sur rendez vous

MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

- ⊕ Salle multimédia pour la recherche action avec un poste individuel.
- ⊕ Salles de cours pour les formations générales conformes selon les normes de l'E.N.
- ⊕ Centre de ressources et de documentation au service des formations.
- ⊕ Equipe de formateurs qualifiés, expérimentés et spécialistes dans la préparation au TP.
- ⊕ Individualisation des parcours de formation,
- ⊕ Accompagnement individuel pour la recherche de stage et/ou d'emploi,
- ⊕ Suivi personnalisé pendant la formation
- ⊕ Enquête satisfaction

Modalités d'évaluation des acquis : les acquis des stagiaires en cours de formation sont évalués au fur et à mesure de la progression pédagogique. Ces évaluations observent trois modalités :

1) Le contrôle ponctuel. Régulièrement, le formateur met en place une courte évaluation orale ou écrite des acquis, afin de vérifier et de s'assurer de la compréhension des stagiaires. Cette évaluation permet au formateur de reprendre certains points non ou peu assimilés par le stagiaire et de continuer son programme avec sérénité.

2) Trois évaluations en cours de formation. Elles sont organisées à l'avance et se déroulent sous forme d'examen blanc. Elles servent à évaluer une étape de la formation et à noter les compétences et le travail fourni par les stagiaires. Les résultats (notes) sont reportés dans le carnet scolaire des stagiaires et seront soumis au jury en fin d'année. Après chaque évaluation, des entretiens individuels sont réalisés, afin de permettre aux formateurs de faire le point avec chaque stagiaire sur les acquis, mais aussi les compétences restant à consolider.

3) Un examen final. Il s'agit de l'épreuve finale de fin d'année que nous organisons sous la tutelle des services certificateurs.

METHODE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique d'IFE-BAT pratique la pédagogie par objectif associée au principe de l'alternance entre la théorie, la pratique et la formation professionnelle en entreprise. Ainsi, les chargés de formation découpent les contenus pédagogiques par modules et objectifs opérationnels et déterminent une progression qui vérifie progressivement les acquisitions des stagiaires. Il s'agit de la pédagogie en spirale qui reprend en résumé, les cours précédents et enchaîne avec le nouveau thème prévu. Ainsi le parcours de formation se construit étape par étape, en constante relation avec les objectifs envisagés dans le parcours de formation.

Nous pratiquons la pédagogie mixte. La formation se déroule en groupe (cours théoriques collectifs) et en individuel (ateliers de formation) et observe une alternance entre les cours en salle, les apprentissages dans les ateliers techniques et le travail en entreprise. Cette alternance permet aux stagiaires de donner du sens aux apprentissages théoriques et aux formateurs, de mesurer en permanence, la progression des stagiaires et l'écart qui les sépare du niveau recherché pour réussir les épreuves de la validation préparée.

Outre l'individualisation/différenciation de la démarche pédagogique et des prescriptions, le suivi pédagogique des stagiaires est individualisé. Au démarrage de la formation, chaque stagiaire est reçu en entretien par son formateur référent. L'objectif de cette rencontre est de permettre à l'intéressé de prendre connaissance des principes de déroulement des ateliers et des modules de formation.

Cet entretien constitue pour l'équipe pédagogique l'occasion de mesurer, outre le parcours antérieur et les centres d'intérêt, les contraintes dans lesquelles évolue le stagiaire, les difficultés particulières et enfin le degré le plus ou moins grand d'écart entre la représentation du stagiaire et la réalité de ses besoins. De plus, au cours de leur formation, les stagiaires sont reçus individuellement par leur formateur référent et ce dans l'objectif d'apprécier leur évolution dans le dispositif et d'anticiper les éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer.

Les contenus pédagogiques et la durée des modules de formation sont également individualisés. L'évaluation initiale, puisqu'elle tient compte de la formation initiale et professionnelle du stagiaire, précise dans le contrat de formation, les besoins actuels de formation du stagiaire pour se qualifier dans le métier visé et obtenir la certification visée. Ce principe va à l'encontre de la pédagogie uniforme qui dispense la même leçon, les mêmes exercices pour tous, au même moment.

De plus, grâce à cette modularisation de la formation, l'équipe pédagogique, dispense les contenus de formation en fonction des besoins et du rythme d'apprentissage des stagiaires. A cet effet, la durée des modules de formation est déterminée en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire et non de façon linéaire et uniforme. A titre d'exemple, certains stagiaires feront plus d'atelier pratique ou d'enseignement technologie et moins ou pas du tout de remise à niveau. La démarche inverse est valable également.

En résumé, le principe pédagogique appliqué par les formateurs qui se rapproche fortement du principe de différenciation pédagogique, permet la prise en compte des individualités dans une démarche collective. La gestion de cette pédagogie repose essentiellement sur

l'expérience et le savoir faire capitalisés par l'équipe pédagogique dans l'organisation et la conduite des parcours qualifiants.

CONTENUS DETAILLES :

- ⊕ **700** heures de formation seront consacrées à l'enseignement général et professionnel.
- ⊕ **210** heures de stage professionnel en entreprise.

CCP 1.

Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

CCP 2.

Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

- Stages professionnels en entreprise

Dispense ou réduction éventuelle :

Non **Oui**

Le métier de formateur professionnel d'adultes

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants.

Le formateur actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Il repère les évolutions professionnelles, pédagogiques, technologiques et règlementaires qui lui permettent d'adapter ses contenus aux besoins du secteur professionnel. Il intègre les apports et les effets des environnements numériques dans ses pratiques. Le formateur participe à la démarche qualité et veille au respect du cadre contractuel et financier de l'action de formation. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité et du respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des demandes. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages et les outils de suivi. Le formateur accueille les personnes et identifie leurs acquis et leurs besoins. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours individuel et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours et co-construit avec les apprenants les éventuels ajustements. Le formateur repère les difficultés et sécurise les parcours. Il utilise des techniques de remédiation, accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, et mobilise les acteurs relais internes ou externes,

en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

Le formateur est responsable de la préparation et de l'animation des actions de formation. Il peut être référent, sans fonction hiérarchique, sur un produit ou une action de formation, ou référent d'un ou de plusieurs apprenant. Il adopte une posture en adéquation avec les valeurs de son employeur et respecte l'éthique et la déontologie du métier.

Les apprenants sont les interlocuteurs principaux du formateur. Il travaille en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

Le formateur intervient dans les locaux des organismes de formation, dans ceux de l'employeur, dans des locaux extérieurs dédiés à l'action de formation, ou à distance. Il s'appuie sur les technologies numériques pour concevoir les contenus, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des types de structures et des organisations du travail. Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant.

CONTENUS PEDAGOGIQUES :

LES MATIERES PROFESSIONNELLES

Module 1 : Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

A partir d'un référentiel ou d'une demande formalisée ou non sous forme de cahier des charges, en tenant compte du cadre contractuel et financier et des moyens humains, matériels et pédagogiques, analyser la demande de formation et les caractéristiques des publics, définir ou clarifier les objectifs de formation, identifier les compétences et savoirs à acquérir, les traduire en objectifs pédagogiques, envisager et planifier les situations d'apprentissage et les situations d'évaluation et prévoir les modalités pédagogiques afin de rédiger un séquençage pédagogique respectant une logique d'apprentissage, adapté à la demande et exploitable par des tiers.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Analyser un besoin de formation
- Repérer les éléments constitutifs de la demande dans le cahier des charges d'un commanditaire
- Définir les pré-requis
- Préciser les objectifs de formation
- Repérer les compétences et savoirs à acquérir
- Définir les objectifs pédagogiques et le séquençage associé
- Définir les situations d'apprentissage, les situations d'évaluation et les modalités associées, en prenant en compte le public et le contexte local
- Rédiger une progression pédagogique exploitable par soi-même ou par des tiers pour la mise en œuvre de l'action ou pour la rédaction de documents divers

- Adopter une posture professionnelle favorisant l'ajustement aux besoins du commanditaire
- Travailler en équipe avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction de l'action
- Argumenter ses choix auprès du responsable de formation
- Travailler en mode projet
- Anticiper l'organisation logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques de l'action
- Prendre en compte la gestion des flux dans la construction de la progression pédagogique
- Planifier les interventions des autres intervenants
- Connaissance des concepts de base de l'ingénierie de formation et de la terminologie de la formation professionnelle
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle
- Connaissance du cadre contractuel et financier de l'action de formation
- Connaissance des différents types de référentiels
- Connaissance des concepts de l'ingénierie pédagogique
- Connaissance des principes de base de la pédagogie des adultes
- Connaissance des publics de la formation professionnelle et de leurs spécificités
- Connaissance des principes de la multimodalité
- Connaissance des différents types d'évaluation
- Connaissance des différentes modalités pédagogiques et de leurs conditions de mise en œuvre

Module 2 : Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

A partir des objectifs pédagogiques définis dans la progression pédagogique et des caractéristiques des apprenants, en tenant compte du cadre contractuel et financier de l'action de formation, des règles d'hygiène et de sécurité, et de la réglementation du domaine de spécialité, décrire pour la séquence les situations d'apprentissage et d'évaluation et les modalités pédagogiques, prévoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques associées, les articuler en un ensemble cohérent, identifier les étapes clés et structurer la séquence, repérer les points de difficultés et les anticiper, définir les critères et les modalités d'évaluation, préciser les moyens nécessaires afin de préparer la mise en œuvre de la séquence de formation.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Identifier le ou les objectifs visés
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique
- Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive
- Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptées à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques
- Choisir les environnements et les services numériques pertinents
- Choisir et organiser des situations d'évaluation des acquis
- Anticiper les difficultés d'apprentissage et de mise en œuvre et prévoir des scénarii alternatifs

- Choisir les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Elaborer des modes de suivi spécifiques à chaque modalité
- Travailler en équipe avec d'autres acteurs internes et externes impliqués dans l'action de formation
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques du déroulement de la séquence
- Connaissance des concepts de base de l'ingénierie pédagogique
- Connaissance des théories et concepts liés à la pédagogie des adultes
- Connaissance des différents niveaux de taxonomies
- Connaissance des étapes clés structurant une séquence de formation
- Connaissance des styles d'apprentissage
- Connaissance des outils collaboratifs
- Connaissance des environnements et des services numériques mobilisables

Module 3 : Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

A partir des situations d'apprentissage et d'évaluation et des modalités prévues dans le scénario pédagogique, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et de la réglementation, repérer les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques associées existantes à l'interne et à l'externe, dans des formats traditionnels et numériques. Choisir, adapter ou concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques, vérifier les moyens humains et matériels nécessaires à leur production et à leur mise en œuvre, et formaliser leurs conditions d'utilisation, afin de préparer l'animation de la séquence de formation.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Choisir une ou plusieurs situations d'apprentissage, activités et ressources adaptées à l'objectif pédagogique de la séquence et au public
- Choisir les types de situations d'apprentissage, d'activités et de ressources en fonction des modalités pédagogiques envisagées
- Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques
- Concevoir des ressources pédagogiques et d'évaluation en tenant compte des règles de communication
- Rédiger des consignes adaptées au public et aux objectifs visés
- Elaborer ou adapter des situations pédagogiques et d'évaluation, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques issues de l'observation des entreprises et des professionnels
- Respecter la cohérence de l'ensemble des ressources utilisées
- Choisir des modalités de diffusion des ressources adaptées aux modalités pédagogiques et aux moyens humains, matériels et pédagogiques
- Réaliser une veille professionnelle, technologique et réglementaire dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
- Formaliser les modalités de mise en œuvre des activités d'apprentissage et d'utilisation des ressources

- Travailler sur des projets de conception de ressources en équipe ou avec des prestataires
- Négocier avec un tiers l'utilisation de ressources
- Créer et entretenir des relations avec l'environnement professionnel
-
- Référencer des ressources ou des bases de données en utilisant des sources professionnelles
- Qualifier et classer les ressources
- Connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
- Connaissance des sources et des conditions d'utilisation des ressources physiques et numériques
- Connaissance des méthodes d'animation et d'accompagnement associées à l'usage de ressources multimodales ou individualisées
- Connaissance de la réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles
- Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition

Module 4 : Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

A partir du scénario pédagogique de la séquence, en s'appuyant sur les activités d'apprentissage, ressources pédagogiques et modalités choisies, situer la séquence dans la progression pédagogique, présenter les objectifs de la séquence, les étapes de l'animation et les modalités d'évaluation, mettre en œuvre l'animation en présence ou à distance en s'appuyant sur les outils numériques, et adapter le scénario si besoin, afin d'atteindre le ou les objectifs pédagogiques de la séquence.

Adopter une posture de facilitateur des apprentissages, favoriser les échanges et la participation des apprenants, et réguler les interventions, afin de faciliter l'acquisition individuelle et collective des savoirs et des compétences.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Expliciter les consignes de travail et accompagner la réalisation des activités d'apprentissage
- Ancrer les apprentissages au moyen de méthodes actives
- Exploiter les expériences vécues en entreprise par les participants
- Susciter et maintenir l'attention et la motivation
- Animer un temps de formation en présentiel en utilisant des tableaux interactifs
- Animer une classe virtuelle en exploitant ses différentes fonctionnalités
- Animer et modérer des fils de discussions instantanées ou asynchrones (chats, forums...)
- Guider l'utilisateur dans la prise en main de l'outil de communication à distance
- Remédier aux difficultés d'apprentissage
- Adapter le scénario pédagogique de la séquence en fonction des difficultés d'apprentissage éventuelles
- Mettre en œuvre ou adapter les évaluations des apprentissages
- Analyser ses pratiques d'animation
- Etablir une relation facilitant les apprentissages
- Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne

- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne
- Faciliter et exploiter les interventions des apprenants
- Guider les apprenants dans la réalisation des activités d'apprentissage et l'utilisation des ressources pédagogiques
- Créer et entretenir une dynamique de groupe
- Favoriser la coopération entre les apprenants
- Repérer les indicateurs de baisse d'attention en présence ou à distance et susciter la participation
- Réguler et gérer les conflits
- Gérer une co-animation avec un autre intervenant
- Adapter son vocabulaire aux apprenants
- Aménager une salle ou un atelier de formation de manière à faciliter l'interaction
- Respecter les règles d'hygiène et sécurité
- Mettre à disposition des ressources formatives
- Gérer le temps
- Connaissance des profils d'apprentissage
- Connaissance des mécanismes de l'attention
- Connaissance des théories de la motivation
- Connaissance de la dynamique de groupe
- Connaissance des fonctions de l'animation
- Connaissance des techniques de communication
- Connaissance des outils numériques de communication synchrones et asynchrones
- Connaissance des démarches diagnostiques et des techniques de remédiation

Module 5 : Evaluer les acquis de formation des apprenants

A partir du ou des objectifs pédagogiques de la séquence, en tenant compte des caractéristiques du public, de la progression pédagogique et des moyens humains, matériels et pédagogiques, identifier des situations d'évaluation, déterminer des critères et indicateurs d'évaluation et adapter ou créer les outils d'évaluation des acquis de formation.

Adopter une posture de non-jugement pour la mise en œuvre des évaluations critériées, accompagner les apprenants dans l'utilisation d'outils numériques et la mise en œuvre d'évaluations entre pairs, apprécier la progression des apprenants au regard de leurs pré-acquis, restituer avec bienveillance les résultats en favorisant une dynamique d'apprentissage, afin d'estimer les écarts entre l'objectif visé et les résultats obtenus, de convenir avec l'apprenant d'axes de progrès ou de définir des actions correctrices complémentaires.

A partir d'un référentiel de certification, d'un cahier des charges ou de la demande d'un certificateur, concevoir et mettre en œuvre des situations d'évaluation sous forme de contrôle continu ou d'examen final, afin de valider les acquis de formation des apprenants dans le cadre de la délivrance de tout ou partie d'une certification.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Construire et adapter des situations et des outils d'évaluation des acquis
- Déterminer les critères et les indicateurs de l'évaluation
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation

- Accompagner les apprenants dans des situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs
- Analyser les résultats en repérant les acquis et/ou les difficultés rencontrées
- Restituer les résultats d'une évaluation de façon explicite et adaptée au type d'évaluation concernée
- Exploiter les résultats d'une évaluation en tant que situation d'apprentissage
- Respecter le cadre contractuel
- Respecter le cadre du référentiel de certification
- Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe en s'appuyant sur le recueil et la synthèse des résultats des évaluations
- Analyser ses pratiques d'animation et d'accompagnement
- Instaurer un climat de confiance facilitant la communication et aidant à la gestion du stress de l'évaluation
- Adopter une attitude bienveillante en centrant la restitution sur la production sans remettre en cause la personne
- Valoriser les acquis de l'apprenant et l'encourager dans sa dynamique d'apprentissage
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des évaluations
- Mettre en œuvre les situations d'évaluation prévues dans le séquençage pédagogique
- Connaissance des types, modalités et outils d'évaluation des acquis
- Connaissance des référentiels de certification
- Connaissance des principes de définition des critères et indicateurs d'évaluation de la compétence
- Connaissance des principes de choix et de construction de situations et d'outils d'évaluation
- Connaissance des principes de formulation des consignes
- Connaissance des modalités et outils d'évaluation numériques
- Connaissance des modalités de restitution

Module 6 : Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle.

A partir des obligations contractuelles et financières liées à l'action et des enjeux en termes de réglementation, d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de Responsabilité Sociale et Environnementale dans sa spécialité, identifier les gestes et comportements dangereux en termes de santé et de sécurité au travail et non respectueux de l'environnement, repérer les attitudes discriminantes, participer à la conception et mettre en œuvre les outils destinés au respect du cadre contractuel et réglementaire, adopter des pratiques professionnelles favorisant la prévention des risques, la non-discrimination et les principes de l'éco-citoyenneté et participer au recensement des indicateurs qualité, à leur analyse et à la rédaction des bilans, afin d'inscrire ses actes dans le respect des démarches RSE et qualité.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Prévenir les risques en respectant les règles et les conditions d'hygiène et de sécurité
- Détecter les risques d'atteinte à la santé liés à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements
- Faire respecter le règlement intérieur
- Repérer les situations et comportements discriminants rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel

- Respecter les obligations concernant le suivi administratif et pédagogique
- Recueillir et transmettre les données nécessaires au suivi d'activité et au bilan de l'action de formation
- Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif
- Compléter les documents relatifs à la démarche qualité, pour ce qui relève du domaine de compétence du formateur
- Assurer une veille technologique et réglementaire
- Analyser ses pratiques professionnelles
- Instaurer un climat de confiance avec et entre les apprenants pour favoriser le dialogue
- Adopter une attitude exemplaire en mettant en cohérence ses actes et ses discours
- Accompagner les personnes dans la prise de conscience des comportements discriminatoires, non respectueux de l'environnement ou contraires à la sécurité des personnes et dans l'adaptation de leurs comportements
- Réguler les conflits
- Encourager et valoriser les comportements éco-citoyens, les comportements non discriminants et les comportements respectueux des règles de sécurité
- Gérer ses émotions et garder la bonne distance dans ses interventions
- Identifier les acteurs relais dans les situations d'accidents
- Identifier les procédures à suivre dans les situations d'accidents
- Participer à la mise en place d'une démarche de prévention dans son organisation
- Connaissance des principes et enjeux de la démarche qualité
- Connaissance de la réglementation sur les règles d'hygiène, de santé et de sécurité appliquées à la formation et à la spécialité enseignée
- Connaissance des principes et enjeux de la responsabilité sociale, environnementale et professionnelle et de l'éco-citoyenneté
- Connaissance des facteurs de risques d'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Connaissance des facteurs de risques psychosociaux (RPS)
- Connaissance des enjeux et acteurs de la prévention
- Connaissance de la législation sur la non-discrimination
- Connaissance du règlement intérieur
- Connaissance des procédures et obligations administratives
- Connaissance des outils et documents nécessaires au bilan et au rendu compte de l'action de formation

Module 7 : Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

A partir des connaissances et des compétences dans sa spécialité et sur la formation professionnelle, rechercher des informations sur les évolutions du secteur d'activité et de la formation, les évolutions technologiques et les évolutions réglementaires, créer et entretenir les relations avec les tuteurs, les professionnels, les clients et les acteurs institutionnels, et partager les informations avec ses pairs, afin d'assurer une veille sectorielle, technologique et réglementaire, d'actualiser ses contenus de formation et ses pratiques pédagogiques et d'ajuster ses prestations.

Communiquer sur son organisme et faire connaître ses prestations.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Repérer les sources et les documents de référence dans la spécialité et sur la formation professionnelle
- S'assurer que les sources et les données sont fiables et actualisées
- Repérer les événements significatifs dans sa spécialité
- Repérer les événements significatifs sur la formation professionnelle
- S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans sa spécialité
- S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans la formation professionnelle et l'ingénierie pédagogique
- S'informer sur les évolutions des modalités de financement
- Repérer les évolutions des entreprises et leurs besoins de formation
- Répercuter les nouvelles informations dans son ingénierie et dans ses pratiques pédagogiques
- Actualiser activités d'apprentissage et ses ressources pédagogiques
- Véhiculer une image positive du secteur professionnel de sa spécialité
- Véhiculer une image positive de son employeur (organisme de formation ou assimilé)
- Créer et entretenir des liens avec les professionnels de sa spécialité
- Adapter sa communication pour recueillir des informations sur les évolutions du secteur et les besoins de formation des entreprises
- Relayer les besoins de formation des entreprises aux responsables de formation
- Organiser, hiérarchiser et structurer les données de la veille
- Anticiper la participation aux événements significatifs dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
- Planifier les rencontres avec les professionnels et acteurs significatifs du territoire
- Connaissance des lieux ressources et des événements sur le secteur professionnel de sa spécialité
- Connaissance des lieux ressources et des événements sur la pédagogie et la formation professionnelle
- Connaissance des types de ressources numériques et de leur fonctionnement
- Connaissance de méthodologies de recherche et de capitalisation d'informations
- Connaissance des outils d'organisation de la veille
- Connaissance des principes de fonctionnement des réseaux professionnels

Module 8 : Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

A partir de besoins et demandes hétérogènes et d'objectifs de formation variés, en tenant compte des caractéristiques et des pré-acquis des publics, mettre en place une organisation, concevoir des activités d'apprentissage, des ressources pédagogiques, des outils d'évaluation et des outils de suivi permettant d'accueillir simultanément ou alternativement et d'accompagner des apprenants avec des parcours, des durées, des modalités diversifiées, dans le but d'optimiser les réponses possibles à la demande d'individualisation de leurs parcours.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Choisir, adapter et concevoir les activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation, appropriés à l'individualisation
- Concevoir et adapter des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation

- Choisir, adapter et concevoir des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis
- Concevoir des outils d'évaluation du déroulement des parcours de formation
- Travailler avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction du parcours de l'apprenant
- Concevoir des situations d'accueil et de suivi des apprenants
- Choisir les outils et modalités de communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Planifier les parcours, les temps d'accompagnement et de suivi et les temps d'évaluation de l'action
- Planifier et organiser l'accueil de nouveaux apprenants
- Prendre en compte les contraintes liées aux interactions avec les acteurs internes et externes
- Prendre en compte les flux d'apprenants dans la gestion des parcours
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des parcours individualisés
- Organiser les ressources pédagogiques pour favoriser l'autonomie des apprenants
- Connaissance du cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
- Connaissance des types de positionnement et des principes de construction d'outils adaptés
- Connaissance des types d'accompagnement et des outils de suivi associés
- Connaissance des principes de l'auto-formation
- Connaissance des styles et modes d'apprentissage
- Connaissance des éléments constitutifs de l'individualisation et de ses conditions de mise en œuvre
- Connaissance des outils de formation et d'évaluation propres à l'individualisation
- Connaissance du rôle du formateur dans les dispositifs individualisés
- Connaissance des environnements et services proposés par les plateformes numériques de formation
- Connaissance d'outils de gestion de planning, tableaux de bord
- Connaissance des principes de construction et de fonctionnement de partenariats

Module 9 : Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

A partir de demandes spécifiques, accueillir l'apprenant, identifier grâce à un positionnement ses pré acquis, ses besoins de formation, ses contraintes et ses modalités préférentielles d'apprentissage. Définir avec l'apprenant les objectifs, les étapes et les modalités de sa formation, planifier les temps d'accompagnement, et formaliser ces éléments afin de construire le parcours individualisé de la personne accueillie.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Elaborer les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles
- Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation
- Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours
- Accueillir en formation

- Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour l'aider à gérer le stress du positionnement
- Accompagner les apprenants dans la mise en œuvre des positionnements
- Conduire des entretiens individuels
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs internes et externes
- Organiser les espaces pour l'accueil et le positionnement des apprenants
- Planifier les parcours et les temps individuels d'accompagnement et de suivi
- Connaissance du principe des évaluations diagnostiques
- Connaissance de la nature des principales difficultés et obstacles aux apprentissages
- Connaissance des mesures favorisant l'insertion sociale et professionnelle
- Connaissance des types d'accompagnement
- Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage

Module 10 : Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

A partir du parcours de formation individualisé co-construit lors de la phase d'accueil de l'apprenant, mettre à disposition les ressources de formation et veiller à leur bonne utilisation afin d'accompagner les apprenants dans leurs apprentissages.

Mettre en œuvre le suivi des apprenants lors d'entretiens formels et de temps informels, assurer la traçabilité des parcours, repérer les problématiques des apprenants, analyser les difficultés rencontrées, co-construire les éventuels ajustements et orienter les apprenants vers les acteurs appropriés afin de favoriser la réussite des parcours individualisés des apprenants.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Administrer et suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques de formation
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques spécifiques au parcours de chaque apprenant
- Accompagner les apprenants à l'utilisation de ressources de différents formats
- Poser un diagnostic sur la nature et les origines des difficultés d'apprentissage
- Formaliser la progression et les difficultés des apprenants dans les documents de suivi
- Ajuster les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles
- Transmettre les éléments permettant la réalisation des bilans pédagogiques et administratifs
- Analyser les évaluations et bilans pour les transmettre aux responsables de formation
- Analyser sa pratique d'accompagnement des parcours
- Entretenir une relation formative individualisée pour garantir les apprentissages
- Accompagner les apprenants à la réalisation d'activités d'apprentissage et d'évaluation individualisées
- Avoir une attitude d'ouverture favorisant le dialogue avec l'apprenant et entre apprenants
- Utiliser les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Adapter sa communication et sa posture selon la situation (orale/écrite, en présence/ à distance...)

- Orienter les apprenants vers les acteurs adaptés à leurs problématiques
- Rendre compte et échanger sur les parcours individuels, lors de réunions ou d'échanges individuels
- Structurer et actualiser un répertoire opérationnel des coordonnées des acteurs du territoire
- Organiser les espaces pour la mise en œuvre des parcours individualisés
- Organiser le travail entre pairs
- Connaissance des acteurs et de leurs domaines d'intervention dans un territoire défini
- Connaissance des démarches diagnostiques
- Connaissance des techniques d'entretien
- Connaissance des plateformes numériques de formation

Module 11 : Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

A partir de l'observation des comportements des apprenants, des échanges avec eux et des résultats aux évaluations, repérer les difficultés d'apprentissages, en identifier les causes, organiser des activités de remédiation individuellement ou collectivement, s'assurer de l'efficacité de la remédiation, afin de lever les obstacles à l'acquisition des savoirs et des compétences.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Anticiper les difficultés d'apprentissage en lien avec le contenu
- Anticiper les difficultés d'apprentissage selon les caractéristiques des publics
- Observer activement les postures et les comportements des apprenants
- Diagnostiquer les difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant
- Choisir et mettre en œuvre la remédiation appropriée
- Analyser sa pratique d'accompagnement
- Conduire des entretiens
- Utiliser les techniques d'explicitation
- Instaurer un climat de confiance facilitant la communication
- Préserver la distance professionnelle
- Réguler l'impact de la difficulté au niveau du groupe
- Adapter le scénario pédagogique de la séquence pour prendre en compte l'expression et l'exploration de la difficulté
- Organiser et planifier les activités de remédiation
- Connaissance des principales difficultés d'apprentissage
- Connaissance des techniques de remédiation
- Connaissance des techniques de questionnement et d'explicitation
- Connaissance des techniques de résolution de problème

Module 12 : Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

En s'appuyant sur des méthodes d'accompagnement au projet professionnel, à partir d'entretiens individuels et de temps de formation collectifs, aider à la valorisation des compétences acquises et à l'identification des compétences manquantes, favoriser une posture réflexive. Accompagner les apprenants dans l'appropriation des comportements et compétences nécessaires à l'employabilité, rechercher avec eux des solutions pour lever les

freins à la réalisation de leur projet, afin d'éviter les ruptures et de sécuriser le parcours vers l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Faire le lien entre le statut de la personne et les mesures d'accès à l'emploi et à la formation
- Utiliser une méthodologie de travail pour la consolidation du projet professionnel
- Accompagner l'apprenant pour cibler les entreprises et les moyens privilégiés pour rechercher un stage ou un emploi
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou d'emploi
- Identifier les freins individuels à la mise en œuvre du projet professionnel
- Formaliser les informations relatives au projet de la personne à l'aide d'outils de suivi
- Suivre l'apprenant durant sa période en entreprise
- Analyser sa pratique d'accompagnement sur le projet professionnel
- Adopter une attitude d'écoute active de la personne
- Accompagner l'explicitation des expériences pour favoriser l'analyse réflexive
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur le projet professionnel sans remettre en cause la personne
- Etablir une relation de confiance avec le tuteur en entreprise permettant d'évaluer les points forts et les points de progrès de l'apprenant en entreprise
- Travailler en équipe
- Organiser les échanges avec les tuteurs et les apprenants lors du suivi en entreprise
- Connaissance des sources d'information sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi
- Connaissance de méthodes d'accompagnement au projet professionnel
- Connaissance de techniques d'entretien et d'explicitation
- Connaissance des problématiques pouvant constituer des freins à la mise en œuvre du projet
- Connaissance du socle de compétences professionnelles favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
- Connaissance de techniques de recherche d'emploi
- Connaissance des besoins et des modalités de recrutement des entreprises du bassin d'emplois
- Connaissance d'outils numériques d'accompagnement au projet professionnel et de recherche d'emploi

Module 13 : Analyser ses pratiques professionnelles

A partir de situations d'animation, d'accompagnement et de communication rencontrées en formation, en s'appuyant sur une démarche d'analyse de pratique professionnelle, revenir sur les situations rencontrées, décrire les faits, exprimer les émotions ressenties, identifier les facteurs déterminants, analyser sa manière d'agir grâce aux références théoriques et méthodologiques et envisager des stratégies alternatives, afin de mieux appréhender de nouvelles situations, d'améliorer l'efficacité de son activité.

Etre force de proposition afin de contribuer à l'amélioration continue du fonctionnement de sa structure.

Savoirs et savoir-faire liés :

- Différencier fait, opinion et sentiment
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Utiliser les techniques d'analyse réflexive
- Exploiter l'analyse pour maintenir ou améliorer son niveau de professionnalisme
- Respecter les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique
- Décrire la situation vécue et les hypothèses
- Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs
- Adopter une posture bienveillante vis-à-vis de soi-même et des autres
- Echanger avec des pairs
- Entendre et accueillir les retours
- Adopter une posture permettant de remettre en cause ses actes professionnels et ses comportements
- Transmettre aux acteurs concernés des propositions d'évolution du fonctionnement du dispositif ou de la structure
- Planifier régulièrement des temps dédiés à l'analyse de sa pratique professionnelle
- Organiser l'espace pour favoriser les échanges
- Connaissance des démarches et règles de l'analyse de pratique
- Connaissance de l'approche réflexive

STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE

La période d'application en entreprise fait l'objet d'un protocole tripartite (convention de stage) et d'un projet validé avec l'entreprise arrêtant des tâches précises à confier aux stagiaires. Pendant toute la durée du stage, les apprenants sont suivis et épaulés par un tuteur au sein de l'entreprise et par le responsable du placement et du suivi en entreprise du centre de formation.

Au cours du suivi en entreprise, le chargé des relations avec les entreprises évalue avec les employeurs, l'évolution des stagiaires dans l'exercice du métier, le degré de satisfaction des employeurs et les possibilités d'embauche au terme de la formation.

Les outils de suivi des périodes d'application en entreprise sont :

- ✚ La grille d'évaluation du stagiaire remplie par le tuteur en entreprise.
- ✚ Le rapport de stage rempli par le stagiaire.
- ✚ Les rapports de visites du chargé des relations avec les entreprises.

Nom du signataire :

Cachet et signature